

**29/03/2021 PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE WEEDON**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Weedon, tenue à huis clos à l'Hôtel de ville de Weedon, au 520, 2<sup>e</sup> Avenue, lundi, le 29 mars 2021 à 20 h 09. L'avis de convocation a été signifié, tel que requis par les articles 152 et 156 du Code municipal, aux membres du Conseil.

Sont présents à cette séance :

Monsieur le maire suppléant : Eugène Gagné  
Madame la conseillère : Maylis Toulouse  
Messieurs les conseillers : Pierre Bergeron  
Daniel Sabourin  
Daniel Groleau  
Denis Rondeau

Tous membres du conseil et formant quorum.

Assiste également à la séance, monsieur Gaétan Perron, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**#1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Eugène Gagné, maire suppléant, ouvre la séance à 20 h 09 et invite les membres du Conseil à prendre considération de l'ordre du jour. Il avise le Conseil de même que les personnes présentes virtuellement que, tel que requis par l'article 956 du Code municipal, les délibérations du Conseil et la période de questions portent exclusivement sur les sujets à l'ordre du jour.

**#2 CONSTATATION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Constatation de l'ordre du jour
3. Embauche du directeur des travaux publics
4. Embauche du responsable en traitement des eaux.
5. Période de questions (exclusivement à l'ordre du jour)
6. Levée de la séance

Monsieur le maire suppléant, Eugène Gagné fait la lecture de l'ordre du jour.

**#3 EMBAUCHE DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS**

**CONSIDÉRANT QUE** le poste de directeur (trice) au travaux publics est vacant ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Weedon a engagé la Fédération québécoise des municipalités pour la soutenir dans le processus de recherches de candidature et d'embauche

d'une ressource qualifiée pour le poste de directeur (trice) des travaux publics ;

**CONSIDÉRANT QUE** la direction est en mesure de faire une recommandation au Conseil pour l'embauche d'une nouvelle ressource ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**2021-101**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Daniel Sabourin

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** le conseil accepte la nomination de monsieur Stéphane Baribeau pour occuper le poste de directeur des travaux publics ;

**QUE** monsieur Gaétan Perron, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim soit et est autorisé à signer le contrat de travail de monsieur Baribeau.

**ADOPTÉE<sup>i</sup>**

**#4**

**EMBAUCHE DU RESPONSABLE EN TRAITEMENT DES EAUX**

**CONSIDÉRANT QUE** le poste de responsable en traitement des eaux est vacant ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Weedon a engagé la Fédération québécoise des municipalités pour la soutenir dans le processus de recherches de candidatures et d'embauche d'une ressource qualifiée pour le poste de responsable en traitement des eaux ;

**CONSIDÉRANT QUE** la direction est en mesure de faire une recommandation au Conseil pour l'embauche d'une nouvelle ressource ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**2021-102**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Daniel Groleau

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**DE** confirmer l'embauche de monsieur Rachid Dahmane pour occuper le poste de responsable en traitements des eaux et de situer sa rémunération à l'échelon 2 du niveau 4 dès son embauche ;

**D'** autoriser Monsieur Gaétan Perron, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim à confirmer cette décision à monsieur Rachid Dahmane et de prévoir son entrée en fonction dans les prochaines semaines.

**ADOPTÉE<sup>ii</sup>**

**#5**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

#6

**LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**2021-102**

À 20 h 12, madame Maylis Toulouse propose la levée de cette séance extraordinaire.

---

Eugène Gagné  
Maire suppléant

---

Gaétan Perron  
Directeur générale secrétaire-  
trésorier

Je, Gaétan Perron, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

---

Gaétan Perron, secrétaire-trésorier

---

<sup>i</sup> Copie conforme certifiée remis dans le dossier de l'employé et envoyé par courriel le 30 mars 2021.

<sup>ii</sup> Copie conforme certifiée remis dans le dossier de l'employé.